

### **1. Intitulé de l'unité d'enseignement :**

*Activités Physiques Sportives et Artistiques (APSA) : connaissances pratiques et théoriques*

## **Sports de Nature**

# **PLONGEE : UEL 2 - PERFECTIONNEMENT**

SUAPS Université de la Réunion

M.ARBOIREAU / Sept- 2012

### **2. Descriptif succinct de l'unité d'enseignement PLONGEE – NIVEAU 2 / PERFECTIONNEMENT :**

La formation théorique et pratique délivrée dans le cadre de cette U.E.L. devra permettre à l'étudiant d'accéder, soit à la plongée autonome dans l'espace 0 à 20 m. (PA-20 : Plongeur Autonome 20), soit à la plongée encadrée dans la zone 20 à 40 m. (PE-40 : Plongeur Encadré 40). C'est à l'étudiant de se positionner, avec l'aide de l'enseignant en fonction de son vécu antérieur et de son souhait de progression. Les compétences attendues en fin de formation sont celles du PA-20 ou du PE-40, selon la modalité choisie.

La somme de ces deux compétences permet d'acquérir le niveau 2 FFESSM ou FSGT (plongeur 2 étoiles CMAS). Hors de tout contexte de formation, un minimum de plongée d'expérience et d'exploration est demandé.

### **3. Programme des unités d'enseignement :**

- Organisation pédagogique :

**Pré requis :** acquisition du niveau 1 de l'U.E.L. : Plongée (Plongeur Encadré à 20 m. / PE-20)

**Volume de travail :** volume « présentiel » obligatoire = 20 heures

**Déroulement :**

Formation pratique et théorique = 3 demi-journées (samedi matin) : plongée en mer (3h) + cours théoriques (3h) à la suite des séquences pratique.

**Enseignant responsable :** ARBOIREAU Michel (Professeur agrégé, BEES 2, MF2 plongée)

**Validation des acquis :** Les étudiants détenteurs d'un niveau de pratique certifié dans l'activité (au moins plongeur 2 étoiles CMAS ou équivalent), peuvent se voir proposer, par l'enseignant, un contrat de formation et obtenir ainsi un allègement du volume de travail.

**Capacité d'accueil :** 2 x 12 étudiants par semestre.

- Contenus d'enseignement :

**Informations :** connaissance du matériel, gestion de la sécurité, prévention des accidents, connaissance du milieu, notions de physique, de physiologie et d'écologie appliquée à la plongée. Organisation et préparation d'une plongée, prérogatives PA-20 et/ou PE-40, règlementation. Utilisation des tables, saturation, désaturation et planification d'une plongée.

**Techniques :** acquisition d'un répertoire gestuel dédié à la plongée en scaphandre et à la plongée libre permettant de gérer sa propre sécurité et permettant d'intervenir pour aider l'autre à agir en sécurité en autonomie et/ou dans l'espace profond (20-40 m.)

**Connaissances sur soi :** maîtrise de soi en situation inhabituelle, capacité à agir et faire agir en sécurité

**Savoir-faire sociaux :** Stabiliser la relation partenariale essentielle à l'évolution de la « palanquée »

### **4. Modalités de contrôle des connaissances :**

Le contrôle en cours de formation permettra d'appréhender les capacités de chacun dans une situation de plongée en autonomie dans l'espace 0-20 m. (PA-20) ou dans une situation de plongée encadrée dans la zone profonde 20-40 m. (PE-40). Chaque étudiant devra démontrer sa capacité à réaliser une plongée d'exploration en organisant sa propre sécurité et celle de son (ses) équipier(s), avec le concours d'un encadrant et dans le respect de l'environnement. La situation d'évaluation permettra d'apprécier la capacité de l'étudiant à évoluer en autonomie et à intervenir sur un équipier pour l'assister jusqu'au retour surface (PA-20)/ ou sa capacité à évoluer encadré dans la zone profonde et à intervenir sur un équipier pour l'assister et servir de relais jusqu'au moniteur (PE-40)

**50% Note finale :** Evaluation théorique par QCM à la suite des cours

**50% Note finale :** Evaluation pratique réalisée lors d'une plongée en fin de formation permettant d'appréhender l'aisance de l'étudiant dans : la stabilisation à toute profondeur et particulièrement dans la zone des paliers, la remontée contrôlée à l'aide du Système de Stabilisation Gonflable et l'assistance d'un plongeur en difficulté.

Les modalités précises d'évaluation seront explicitées lors des premiers cours de plongée, au début du semestre.

### **5. Déroulement de l'unité d'enseignement :**

Lieu : Base Nautique des Mascareignes au Port

Les cours ont ordinairement lieu le samedi.